

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 mai 2023

SERVICES EXPRESS RÉGIONAUX MÉTROPOLITAINS - (N° 1166)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD233

présenté par
M. Zulesi, rapporteur

ARTICLE 4

À l'alinéa 8, substituer au mot :

« SGP »,

les mots :

« Société des Grands Projets ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.